



Lycée privé sous contrat avec l'Etat



BAC PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

INSCRIPTIONS OUVERTES

Le métier de vendeur en animalerie consiste à conseiller les clients et à leur vendre des animaux de compagnie, ainsi que l'ensemble des produits et accessoires qui concourent à leur bien-être, à entretenir et animer l'espace de vente.

LE BAC PRO TCV ANIMALERIE :

- Unique Bac Pro de cette spécialité dans le département de l'Hérault, il s'agit d'un diplôme d'Etat ;
- Le Bac Pro TVC Animalerie s'obtient en trois ans, de la seconde à la terminale ;
- Il permet de bénéficier d'un enseignement en phase avec le milieu professionnel avec 22 semaines de stage.

LES CONDITIONS D'ADMISSION :

Pour entrer en classe de 2^{ème} Bac Professionnel TCV en Animalerie, l'élève doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir terminé son cycle de collège (fin de 3^{ème}) ou se réorienter après une classe de 2^{ème} ;
- Etre motivé et passionné par l'univers des animaux ;
- Retourner au lycée le dossier de demande d'inscription.

POUR S'INSCRIRE :

- Demander un dossier de demande d'inscription au secrétariat de l'établissement ou le télécharger sur le site Internet.

LES COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT :

Institut Marie Sagnier
2 avenue de la Piscine
34800 CLERMONT L'HERAULT
☎ 04.67.96.02.67
clermont-herault@cneap.fr
<https://institut-mariesagnier.fr>



 Faire de sa passion, son métier !

